

**PROCÈS-VERBAL**  
**RÉUNION ORDINAIRE MENSUELLE**  
**Le mardi 7 juin 2022, 19 h 30 – Ville de Saint-Quentin**

**PRÉSENCES :** Nicole Somers, Maire  
Le Maire suppléant Bertrand LeClerc  
Les conseillers Marc-André Levesque et Jean-François Martel  
Personnel administratif : Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière et  
Linda Levesque Borris, greffière adjointe  
Assistance : 0

1. PRIÈRE

2. OUVERTURE DE LA RÉUNION À 19 H 38.

3. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊT

**La Maire invite les membres à déclarer un conflit d'intérêts lorsqu'il se présente.**

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**RÉSOLUTION 2022-130**

**Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Marc-André Levesque, que l'ordre du jour soit accepté avec l'ajout de l'item « Comité du personnel » au point 15. f.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

a. Réunion ordinaire mensuelle du 9 mai 2022

**RÉSOLUTION 2022-131**

**Il est proposé par le conseiller Marc-André Levesque et appuyé du conseiller Bertrand LeClerc, que le procès-verbal de la réunion ordinaire mensuelle du 9 mai 2022, soit adopté tel que présenté.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

b. Réunion extraordinaire du 24 mai 2022

**RÉSOLUTION 2022-132**

**Il est proposé par le conseiller Bertrand LeClerc et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 24 mai 2022, soit adopté tel que présenté.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

c. Réunion extraordinaire du 30 mai 2022

**RÉSOLUTION 2022-133**

**Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Marc-André Levesque, que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 30 mai 2022, soit adopté tel que présenté.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

6. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

**Aucune.**

7. FINANCES

a. Factures du mois de mai 2022

**RÉSOLUTION 2022-134**

**Il est proposé par le conseiller Marc-André Levesque et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que les factures du mois de mai 2022 des comptes ci-dessous soient approuvées telles que présentées :**

<b>Compte général</b>	<b>102 442,14 \$</b>
<b>Salaires mai 2022</b>	<b>63 272,73 \$</b>
<b>Compte eau et égouts</b>	<b><u>31 069,24 \$</u></b>
<b>Total payé en mai 2022</b>	<b><u>196 784,11 \$</u></b>

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

b. Rapport mensuel

**Les rapports budgétaires des comptes général et eau et égouts, réalisés le 24 mai 2022, ont été remis préalablement au Conseil.**

8. TRAVAUX PUBLICS

a. Rapport mensuel

Le rapport mensuel de M. Gilles Croussette, Directeur des travaux publics, est présenté, notamment :

- Travaux de démolition d'un muret à la piscine municipale :

**RÉSOLUTION 2022-135**

Considérant la résolution no 2021-290, relativement aux travaux de démolition d'un muret à la piscine municipale par le contractant Denis Banville Excavation au montant de 4 000,00 \$, et considérant l'augmentation des coûts des produits et services depuis, il est proposé par le conseiller Bertrand LeClerc et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que la nouvelle soumission de Denis Banville Excavation, au coût de 5 740 \$ plus taxe, en vue du démolissement du muret à la piscine municipale, soit adoptée tel que présentée. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- Controls & Equipment :

Suite à un bris survenu sur l'unité de climatisation au bâtiment sis au 193, rue Canada (Service Canada) et dans l'attente de réparation qui nécessite certaines pièces qui seront disponibles dans 3-4 semaines, un climatiseur a dû être installé.

**RÉSOLUTION 2022-136**

Il est proposé par le conseiller Marc-André Levesque et appuyé du conseiller Bertrand LeClerc, que les frais de 1 765,00 \$ plus taxe, en vue de l'installation d'un climatiseur au bâtiment de Service Canada, sis au 193, rue Canada, soient acquittés. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- Déneigement rue Gagnon :

Le Conseil recommande de vérifier l'état de la rue Gagnon en février/mars 2023 et de contacter le contractant, advenant des modifications à faire au contrat.

- Égouts rue Cyr :

Concernant le bris des conduits d'égouts sur la rue Cyr causés par les racines d'arbres sur un terrain de la rue Lynch, le Conseil recommande de contacter le propriétaire dudit terrain afin de voir à la possibilité de retirer les arbres et les racines qui endommagent les conduits d'égouts.

- Vandalisme Maison ROC :

Suite à des actes de vandalisme causés à la Maison ROC, sise au 10, Place Patrick Jean, durant la fin de semaine des 28-29 mai 2022, le Conseil se questionne sur la possibilité de maximiser le loyer en louant à l'année la maison, hormis le sous-sol qui sera maintenu dans sa vocation actuelle. Pour ce qui est des frais des réparations, le Conseil en vient à la recommandation suivante :

**RÉSOLUTION 2022-137**

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Marc-André Levesque, que les frais de 508,74 \$, en vue des réparations de trois fenêtres au sous-sol de la Maison ROC, sise au 10, Place Patrick Jean, soient acquittés. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- Rue Bergeron (requête /dos d'âne) :

Suite à la requête d'un résident de la rue Bergeron en vue de l'installation d'un dos d'âne « Speed Bump » près de chez-lui afin de réduire la vitesse des automobilistes, le Conseil convient plutôt d'aviser la GRC afin d'augmenter les patrouilles, non seulement sur cette rue, mais sur les rues Martel et Guimond, notamment, et de publier un avis afin de sensibiliser les citoyens au respect de la vitesse minimale dans les rues municipales et des arrêts obligatoires.

- Rue Grand-Pré :

Suite à la requête d'un résident de la rue Grand-Pré en vue du raccordement du service d'eau à sa résidence aux frais de la Ville à l'instar des autres résidences de la rue dans le cadre du projet de travaux de la rue Guimond en 2021, le Conseil est avisé que la somme allouée provenant du projet de la rue Guimond est épuisée et que cette dépense n'est pas prévue au budget municipal en 2022. Le Conseil recommande toutefois que cette requête soit clarifiée avec le propriétaire et l'ingénieur et de vérifier les possibilités financières au budget en vue d'effectuer les travaux, et ce, dans la mesure qu'un permis de construction pour les réparations en cours soient dûment émis au préalable.

- Facture A.L.P.A. Equipment :

Une facture d'A.L.P.A. Equipment au coût de 13 852,57 \$, en vue de la réparation du « Back Hoe », non couverte par la garantie, est présentée au Conseil. Le Conseil recommande de prévoir une

**rencontre avec le propriétaire de la compagnie afin de négocier le règlement de cette facture via la garantie de l'engin.**

#### 9. LOISIRS ET TOURISME

**Le rapport mensuel de Mme Marie-Josée Landry, Directrice des loisirs et tourisme, est présenté, notamment :**

- **Snowmobile – Motoneige NB (SMNB) : Proposition de partenariat pour 2022-2023 au cout de 500 \$ plus taxe, prévu au budget ;**

- **Entente de location au Centre touristique de l'ancienne gare :**

##### **RÉSOLUTION 2022-138**

**Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Marc-André Levesque, que l'entente avec Me Maxime Pelletier, en vue de la location d'un local au Centre touristique de l'ancienne gare, au cout de 70 \$ plus TVH par jour, soit approuvée. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- **Course à pied Bon Cœur : La course à pied qui devait avoir lieu dans le cadre du Festival Western, n'aura pas lieu en 2022 ;**

- **Activités estivales : 282 inscriptions aux activités (balle-molle, jeux d'été, soccer, cours de natation), générant 15 400,00 \$ de revenus.**

#### 10. CORRESPONDANCE

1) Isabelle Thériault, Directrice générale de l'Association des administrateurs municipaux du N.-B. (première semaine des municipalités du N.-B., du 19 au 25 septembre) ;

2) L'honorable Daniel Allain, ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la Gouvernance locale (allocation de 158 061 \$ / 2022 du Fonds pour le développement des collectivités du Canada) ;

3) Élèves de 8<sup>e</sup> année de l'école Galion des Appalaches de la classe de Mme Geneviève Gagnon (réseau cellulaire sur la route 180/assurer sécurité) :

➤ **Le Conseil recommande de répondre à la classe et de transmettre la requête à la Chambre de Commerce de Saint-Quentin.**

4) Collège communautaire du N.-B., campus d'Edmundston (invitation à la collation des diplômés le 24 juin) :

➤ **La Maire est mandatée à y assister.**

#### 11. RAPPORTS DES COMITÉS ET REPRÉSENTATIONS DU CONSEIL

**Les membres du Conseil présentent leur rapport des récentes réunions des comités internes et externes auxquels ils siègent, et de quelques activités qui ont eu lieu depuis la réunion ordinaire du Conseil du 9 mai 2022. Un registre des rapports des comités et représentativités est disponible pour consultation à l'Hôtel de Ville aux heures régulières de bureau.**

#### 12. RECOMMANDATIONS SUITE AUX RÉUNIONS DE COMITÉS INTERNES ET EXTERNES

##### **RÉSOLUTION 2022-139**

**Nonobstant la politique no 2008-36(2022), il est proposé par le conseiller Marc-André Levesque et appuyé du conseiller Jean-François Martel, qu'un perdiem de 1 jour et demi soit accordé à tous les élus pour leur participation à certaines activités tenues en mai. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

#### 13. RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE / GREFFIÈRE

**La Directrice générale présente son rapport des récentes réunions des comités internes et externes, et commente quelques activités qui ont eu lieu depuis la réunion ordinaire du Conseil du 9 mai 2022. Le rapport de la Directrice générale est disponible pour consultation dans le registre des rapports des comités et représentativités.**

#### 14. AFFAIRES NON TERMINÉES

Lotissement Dubé – Approbation du plan final

##### **RÉSOLUTION 2022-140**

**En vertu du paragraphe 88(1) de la Loi sur l'urbanisme, il est proposé par le conseiller Marc-André Levesque et appuyé du conseiller Bertrand LeClerc, que le plan modificateur de lotissement Gestion Dubé Roy Inc. (phase 2012-1) en date du 30 mai 2022, démontrant le rond point à l'extrémité de la rue Beaulieu Nord et le terrain réservé pour l'aménagement d'une station de pompage, soit approuvé. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

Servitude rue Champlain

**RÉSOLUTION 2022-141**

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Marc-André Levesque, que la lettre préparée par Me Marilyne St-Laurent adressée au propriétaire d'un terrain sur la rue Champlain sur lequel la Ville détient un droit de servitude pour un conduit souterrain, soit approuvée, en considérant que ledit propriétaire souhaite y construire un garage.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

Urbanisme : usages non conformes

Ce dossier sera discuté à huis clos.

15. AFFAIRES NOUVELLES

Parade des gradués

**RÉSOLUTION 2022-142**

En vertu de la politique no 2021-58 sur les défilés sur la rue Canada, il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Bertrand LeClerc, que la demande d'approbation de la parade traditionnelle des finissants, qui aura lieu le 25 juin à 19 h 30, soit approuvée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

Salaire des élus municipaux – nouvelle entité

Cet item sera discuté à huis clos.

Slogan de la Ville : marque de commerce (renouveau fédéral, demande provinciale)

Cet item sera discuté à huis clos.

Avis de fermeture du service d'eau et d'égouts

**RÉSOLUTION 2022-143**

En vertu de l'article 6 de l'arrêté no 16-2021 portant sur les taux du service d'eau et d'égouts, il est proposé par le conseiller Bertrand LeClerc et appuyé du conseiller Marc-André Levesque, que le personnel du service des travaux publics procède à la fermeture du réseau de distribution d'eau chez les propriétaires de résidences/commerces dont la facture n'aura pas été acquittée en entier au 25 juin 2022, 11 h.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

Brigade d'Incendie – nouveaux pompiers (2) et démission (1)

**RÉSOLUTION 2022-144**

En vertu de l'arrêté municipal no 29-2020 sur la protection contre l'incendie, il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Marc-André Levesque, que les nouveaux pompiers volontaires, Jérémie Gallant et Yannick Rioux, soient admis au sein de la Brigade d'incendie de Saint-Quentin, et ce, pour une période probatoire de deux ans, conformément à l'article 6.8 de la Constitution et règlements généraux de la Brigade d'Incendie de Saint-Quentin ; et, que la démission du pompier Jean-Marc Roy soit acceptée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

Comité du personnel

Cet item sera discuté à huis clos.

16. AVIS DE MOTION

Aucun.

17. AUDITION DE PÉTITIONS, MÉMOIRES ET INTERVENTIONS AU CONSEIL

18. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION ORDINAIRE

La prochaine réunion ordinaire est prévue le mardi 12 juillet 2022 à 19 h 30.

HUIS CLOS

**RÉSOLUTION 2022-145**

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Bertrand LeClerc, que la réunion ordinaire mensuelle se poursuive à huis clos.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

Fermeture du huis clos

**RÉSOLUTION 2022-146**

Il est proposé par le conseiller Bertrand LeClerc et appuyé du conseiller Marc-André Levesque, que le huis clos prenne fin.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

## RAPPORT DU HUIS CLOS ET RECOMMANDATIONS

### AFFAIRES NON TERMINÉES

#### Urbanisme : usages non conformes

- 1) Rue Canada – Aménagement d'une rampe d'accès : Délai de l'avis de se conformer, non respecté ;
- 2) Rue Champlain – Bois de chauffage : utilisation d'un terrain résidentiel/usage non conforme ;
- 3) Abris d'hiver – Ordres de se conformer émis à sept résidents afin de retirer leur abri d'hiver dû le 15 mai.

### AFFAIRES NOUVELLES

#### Salaire des élus municipaux – nouvelle entité

Une échelle de rémunération du Maire, du maire adjoint et de cinq conseillers est présentée aux élus. L'exercice est basé sur cinq critères et s'appuie sur le guide de rémunération des élu.e.s développé par l'Association francophone des municipalités du N.-B. (AFMNB). Selon les valeurs de niveau, une augmentation de salaire des nouveaux élus à partir de novembre 2022, est évalué à plus de 50 000 \$, dont la rémunération annuelle de 34 401 \$ pour le/la Maire.

#### Slogan de la Ville : marque de commerce (renouveau fédéral, demande provinciale)

##### **RÉSOLUTION 2022-147**

Il est proposé par le conseiller Bertrand LeClerc et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que l'appellation commerciale « Saint-Quentin : Capitale de l'Érable de l'Atlantique » soit renouvelée auprès de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada au coût de 127,25 \$ pour 10 ans ; et, d'obtenir l'enregistrement d'une appellation commerciale au niveau provincial au coût de 112 \$ pour 5 ans.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

#### Comité du personnel

##### **Poste de réceptionniste et technicienne comptable – évaluation :**

Le rapport d'évaluation de la période temporaire de la réceptionniste et technicienne comptable a été soumis au comité du personnel et la période de probation est prolongée jusqu'au 28 août 2022. Une évaluation du poste par la Direction générale sera également effectuée. De plus, il est recommandé qu'une suppléante à la réception soit embauchée un jour par semaine afin de permettre l'entraînement de son poste par le service de la trésorerie.

##### **RÉSOLUTION 2022-148**

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Bertrand LeClerc, que le rapport du huis clos soit accepté tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

### 19. LEVÉE DE LA RÉUNION

La séance est levée à 21 h 22.

---

Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière

---

Nicole Somers, Maire

---

Linda Levesque Borris, Greffière adjointe